

Département du Jura

Ville d'ARBOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 09 février 2023

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 6

Convocation du 30/01/2023

**Présents** : DEPIERRE Valérie, Présidente, REGALDI Sylvie, Vice-Présidente, CHATEAU Christine, JAVOUREZ Françoise, TAUBATY Christian

**Absents** : GRESSER Virginie, CHAZERAND Daniel

**Excusés** : ROLLOT Geoffray

**Absents ayant donné pouvoir** : CALONNE Evelyne, pouvoir à S. REGALDI,

**Objet** : *Publicité des actes - annule et remplace la délibération du 21/09/22*

Mme la Présidente expose à l'Assemblée,

Que la Préfecture par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 21 septembre 2022 nous demande de procéder au retrait de la délibération du 06 juillet 2022 relative aux modalités de publicité des actes pris par la CCAS pour cause d'illégalité,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au retrait de la délibération,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'annuler la délibération et de faire application du III de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. La publicité des actes se fera donc sous forme électronique.

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 09/02/2023

La Présidente,

V DEPIERRE

